

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la reconstruction de l'école Antoine-Bussone, dans laquelle est scolarisé votre enfant, va débiter au mois de mars 2011. Aussi, il nous a paru nécessaire de vous informer, en priorité, de la manière dont va se dérouler le chantier et de vous présenter ce projet qui représente un investissement majeur pour notre Commune.

Le chantier se déroulera en trois phases :

- 1• Démolition du gymnase et du petit préau.
- 2• Edification des nouveaux locaux avec ALSH et restaurant scolaire.
- 3• Démolition des bâtiments actuels puis construction du gymnase et du terrain de sport.

La durée prévisionnelle des travaux est de seize mois ; la rentrée scolaire dans les nouveaux locaux est donc programmée pour le mois de septembre 2012. Durant toute la durée du chantier, nous ferons en sorte de **réduire au maximum les nuisances** liées à la présence des engins afin de garantir une **qualité d'accueil et une sécurité optimales** à vos enfants comme aux enseignants. **Les accès à l'école resteront inchangés**, seul le stationnement pourra fluctuer au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Cette réalisation correspond à un investissement majeur pour notre commune.

Le coût de l'opération est de 5 300 000€

**Le financement sera assuré par la Ville de La Londe à 90%
et par le Conseil général du Var à 10%.**

Nous sommes certains que cette nouvelle école, dont la reconstruction devenait indispensable, sera une véritable réussite, tant dans sa conception architecturale qu'en matière de sécurité, de fonctionnalité et de convivialité.

Nous remercions, par avance, les enfants, les parents, les enseignants et le personnel communal travaillant sur le site pour leur patience durant les travaux.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments dévoués.

François de Canson

Maire de La Londe les Maures
Président de "Méditerranée Porte des Maures"

Nicole Schatzkine

1^{ère} adjointe en charge des Affaires Scolaires

Marc Lucchini

Directeur de l'Ecole A. Bussone

Une école gaie et fonctionnelle

CHIFFRES CLÉS

- **Surface totale** du projet :
2 695 m²
- dont 920 m² pour la cour de récréation
- **10 classes de 65 m²** chacune
(contre 8 classes actuellement)
- **1 salle informatique**
- **1 restaurant scolaire** de 200 m²
- **1 gymnase** de 522 m²



Respect des normes environnementales

La construction de la nouvelle école se fera selon les nouvelles normes RT2012 issues du Grenelle de l'Environnement, dont l'objectif est de limiter les consommations énergétiques des bâtiments neufs. Ainsi, une ventilation naturelle double flux équipera l'ensemble des bâtiments afin d'éviter l'installation de climatisation.



Maître d'ouvrage :
Ville de La Londe les Maures
Maître d'œuvre :
Odile Viel,
Cabinet Viel (Hyères)

Contacts utiles :
Service Urbanisme - Mairie Annexe
Tél. : 04 94 01 55 49 - Fax : 04 94 01 55 56
Horaires d'ouverture au public : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h.